

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 16 avril 2010  
(convocation du 6 avril 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Avril Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à cpter de 10 h 00  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel jusqu'à 10 h 20  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
M. TURON Jean-Pierre à M. TOUZEAU Jean  
M. AMBRY Alain à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 09 h 55  
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain  
M. BAUDRY Claude à Mme EWANS Marie-Christine

Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 11 h 00  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine  
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard jusqu'à 09 h 55  
M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques  
M. REIFFERS Josy à Mme COLLET Brigitte  
M. ROUYEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Direction Opérationnelle de l'Environnement- Extension du parking du centre technique communautaire situé rue Gustave Eiffel à Bègles- Approbation du projet- Autorisation de lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**Le rapport de présentation :**

Le centre technique communautaire à Bègles s'étend sur une emprise foncière comprenant les parcelles cadastrales BL2, BL3, BL4 et BL23 (en partie).

Ce dernier comporte les bâtiments et équipements suivants :

S'agissant des bâtiments :

- un centre administratif de la Direction Opérationnelle de l'Environnement comprenant :
  - o l'unité matériels et sites en partie,
  - o l'unité collecte ordures ménagères en partie,
  - o l'unité support collectes,
  - o l'unité apport volontaire,
- un centre de dépôt des bennes d'enlèvement des ordures ménagères,
- un centre de dépôt des véhicules et matériels concernant les bornes d'apport volontaire,
- un centre de garage géré par la Direction des Moyens Généraux.

S'agissant des équipements :

- une station de lavage des véhicules,
- un parking pour les véhicules des agents.

En ce qui concerne la Direction Opérationnelle de l'Environnement, ce site regroupe 315 agents et environ 112 véhicules d'exploitation et de service.

Aujourd'hui, les parkings devant accueillir les véhicules d'exploitation et ceux des agents se révèlent insuffisants en capacité. De ce fait, une 1<sup>ère</sup> extension de ces derniers a été actée en juin 2009 par le biais d'une convention d'occupation prise pour une durée de 3 ans et

signée avec la Société Civile Immobilière SIBO, propriétaire de la parcelle voisine BL1, permettant de disposer d'une emprise sur sa propriété et la création temporaire de 21 places de stationnement supplémentaires, cette convention prenant fin le 1<sup>er</sup> juin 2012.

Il est par ailleurs prévu, fin 2010, que 8 secteurs de collecte soient transférés du site de Latule vers le site de Bègles pour y être stationnés. Ce redéploiement entraînera donc l'aménagement de 62 places de stationnement supplémentaires tant pour les bennes d'enlèvements des ordures ménagères que pour les véhicules des agents.

Afin de les réaliser, il convient de se rendre propriétaire d'une parcelle privée limitrophe d'une superficie de 2000 m<sup>2</sup>, cadastrée BL 18 et qui figure en zone UE4 au PLU.

L'impossibilité d'atteindre un accord amiable avec le propriétaire pour l'acquisition de cette parcelle nécessite le recours à la procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Ainsi, l'acquisition de la parcelle BL18 permettra la réalisation d'un parking supplémentaire de 83 places :

- accueil des véhicules de collecte et des agents dans le cadre du transfert des 8 secteurs de collecte sur le site de Bègles (62 places),
- transfert des places de parking de la parcelle BL1 dès la fin de la convention d'occupation signée avec la Société Civile Immobilière SIBO (21 places).

Ce projet sera réalisé en conservant l'accès de l'entrée actuelle, rue Gustave Eiffel et en intégrant la plantation d'arbres de moyen développement toutes les 3 places, conformément aux dispositions arrêtées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le coût de cette opération estimée à 320 000 € TTC se décompose de la manière suivante :

Acquisition de la parcelle BL18	120 000 €
Travaux de réalisation du parking, aménagement paysager, clôture, mobilier urbain	200 000 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>320 000 € TTC</b>

Le Conseil de Communauté est donc appelé à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de la Gironde l'ouverture de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sur la base d'un dossier constitué par les pièces suivantes :

- 1- notice explicative,
- 2- plan de situation,
- 3- plan général des travaux,
- 4- caractéristiques des aménagements,
- 5- estimation sommaire des dépenses,

Afin de permettre la réalisation de cette opération, il apparaît dès lors souhaitable :

- d'approuver le projet présenté visant à l'extension du parking du centre technique communautaire situé à Bègles,
- d'autoriser Monsieur le Président :
  - à requérir de Monsieur le Préfet l'ouverture de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux envisagés nécessaire à l'acquisition de l'immeuble
  - à accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation de cette opération

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 1311-9

Vu le Code de l'Expropriation, notamment ses articles L11-1 à L11-5 et R11-3 à R11-13

Vu le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

Vu la délibération n° 2008/0199 du 18 avril 2008 portant délégation du Conseil de Communauté à Monsieur le Président et notamment les 17° pour l'acquisition des biens immobiliers d'une valeur inférieure ou égale à 75 000 € et 23° pour engager les procédures d'expropriation

**ENTENDU le rapport de présentation,**

**CONSIDERANT :**

La nécessité de procéder à l'acquisition foncière précitée, le cas échéant par voie d'expropriation et donc d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique

**DECIDE QUE :**

**ARTICLE 1 :**

Le projet d'extension de parking du centre technique communautaire situé à Bègles est approuvé.

**ARTICLE 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à requérir de Monsieur le Préfet l'ouverture de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux envisagés.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Président est autorisé à accomplir toutes formalités entraînées par cette opération et à signer les actes, et tous autres documents à intervenir.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Président est autorisé, par dérogation aux dispositions du 17° de la délibération n°2008/0199 du 18 avril 2008, à acquérir l'immeuble nécessaire à la réalisation du projet à l'amiable, au vu de l'estimation de France Domaine, ou, le cas échéant, par voie d'expropriation.

**ARTICLE 5 :**

Monsieur le Président est autorisé à prendre toutes les dispositions utiles à l'exécution des travaux correspondants.

**ARTICLE 6 :**

Les dépenses relatives à cette opération sont à imputer sur le Budget des Déchets Ménagers et Assimilés au chapitre 21, article 2111, CRB O300, programme OBB.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 avril 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
27 AVRIL 2010

PUBLIÉ LE : 27 AVRIL 2010

M. DIDIER CAZABONNE